

Montréal, le 9 mars 2023

Monsieur Nicolas Phan
Secteur signalisation et gestion des corridors
Direction de l'encadrement et de l'expertise en exploitation (DEEE)
Direction générale de la gestion des projets routiers et de l'encadrement en exploitation (DGGPREE)
Ministère des Transports et de la Mobilité Durable

OBJET : Suggestions de bonnes pratiques à inclure dans le Guide sur les accès chantiers

Monsieur Phan,

Le 30 janvier dernier, le *ministère des Transports et de la Mobilité durable* a interpellé les membres du *Comité Accès Chantier* (dont l'*Association Québécoise des Entrepreneurs en Infrastructure* fait partie) et les a invités à soumettre une liste de sujets et de bonnes pratiques qui, selon nous, devraient être inclus dans le guide sur les accès chantiers.

À la suite de cette demande, l'AQEI a fait une consultation auprès de ses membres de son Comité Signalisation et de son Comité SST. Ces derniers ont identifié quelques sujets et vous présentent ici leurs recommandations pour le guide à venir.

Nous vous remercions de prendre le temps de prendre connaissance de leurs recommandations et nous demeurons disponibles pour répondre à toutes vos questions.

Veuillez agréer, monsieur Phan, l'expression de nos sentiments distingués,



Audrey Fournier

Chargée de projets, SST et Signalisation

T : 514.324.2734 | C : 514-816-4309

audrey.fournier@aqei.cc

- ❖ Rôles et responsabilités des différents intervenants
 - Donneurs d'ouvrage
 - Maître d'œuvre
 - Sous-traitant (employeur du signaleur de chantier ou routier)
 - Signaleur routier
 - Signaleur de chantier
 - Représentant en Santé et Sécurité
 - Coordonnateur en Santé et Sécurité

- ❖ Types d'accès chantier
 - Temporaire (dans une fermeture avec un accès chantier qui est amené à se déplacer sur un court laps de temps)
 - Longue durée
 - Accès partagé avec les usagers (résidents)

- ❖ Restriction d'entraves / de fermeture (pas d'espace, ex. travaux de pavage)

- ❖ Conception
 - Zone d'accélération dans le plan de circulation et le plan de signalisation

- ❖ Plan de circulation
 - Éléments obligatoires
 - Restreindre le stationnement / matériaux à proximité des accès
 - Dégagement des accès chantiers
 - Procédure de collaboration entre signaleurs de chantier et routiers
 - Positionnement du signaleur de chantier dans ou à proximité de l'accès
 - Distance de visibilité de l'accès chantier
 - Fermeture des accès lors de la non-utilisation
 - Dimension des accès
 - Distance entre les accès

- ❖ Plan signalisation
 - Respect du Tome V
 - Distance par rapport aux manœuvres (pas d'accès dans un biseau)
 - Dégagement atténuateur d'impact

